



**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer**

Carcassonne, le

SRISC/UPRR

Affaire suivie par : L. Guillon

04 68 10 31 57

ppri-lauquet@aude.gouv.fr

Ref. : 26.085

P.J. : - Carte d'aléa inondation

- Nouvelles prescriptions d'urbanisme à appliquer

16 MARS 2025

Monsieur le Maire,

Les études relatives à la révision des Plans de Prévention des Risques inondation sur les bassins versants du Lauquet du Toron et du Fount Guilhem arrivent à leur terme. Ainsi, les phases de concertation officielle pourront débuter après les élections municipales.

Un Porter à Connaissance (PAC) de la cartographie de l'aléa inondation vous a été transmis par courrier du 18 mars 2025, en complément du PPRi approuvé restant opposable.

A l'issue de la réunion de présentation du projet de zonage réglementaire du 13 octobre 2025, vous avez fait part de questions concernant les prescriptions au niveau d'une zone Ri4 du règlement dans votre courriel du 3 septembre 2025.

Les prescriptions en urbanisme du porter à connaissance ont été complétées sur les secteurs urbanisés situés en zone inondable par hydrogéomorphologie. Cette évolution a été rendue nécessaire par l'absence d'emprise inondable par hydrogéomorphologie dans le PPRi approuvé sur votre commune et donc d'absence de prescriptions en urbanisme dans le règlement du PPRi actuellement opposable.

Aussi, vous trouverez jointe au présent envoi la carte de l'aléa inondation non modifiée et portée à votre connaissance conformément à l'article L.132-2 du code de l'urbanisme depuis le 18 mars 2025, ainsi que les nouvelles prescriptions en urbanisme relatives au niveau d'aléa considéré.

Vous trouverez au format numérique les pièces jointes au courrier sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/PAC-Lauquet>

Le service Risques de la DDTM reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée,

Le Préfet

Alain Bucquet

Monsieur Thierry LECINA  
Maire de Palaja  
Mairie de Palaja  
Lo Moral  
11570 PALAJA

Mail : [ddtm@aude.gouv.fr](mailto:ddtm@aude.gouv.fr)  
[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)